



Ai-je le droit de partir en vacance avec mon fils?

Par **jlidi**, le **07/05/2008** à **12:10**

Bjr!

je suis séparé de mon mari depuis 1 mois ,il est tunisien.

il veut absolument emmené le petit en tunisie et moi d'origine marocaine je veux l'emmené au maroc

peut-il m'interdire de quitter le territoire francais?

IL ne s'occupe pas du petit

Par **ly31**, le **08/05/2008** à **13:38**

Bonjour,

Votre ex mari peut vous interdire de sortir votre fils du territoire français !

Si toutefois, si votre ex mari accepte par la suite cet accord, malgré cela il devra compléter une attestation de sortie de territoire et c'est la même chose pour vous !

Je vous souhaite bon courage

ly31